

LISTE DES DÉLIBÉRATION

du CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 23 janvier 2026

- L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois janvier, à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué par Monsieur Christophe PIET, Maire, le dix-sept janvier deux mille vingt-six, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en Mairie, Salle du Conseil
-

Étaient présents : M. Christophe PIET, Maire, M. Régis FREIN, 1er adjoint, Mme Fanny GUIBERT, 2ème adjointe, M. Patrice DELAUNAY, 3ème adjoint, Mme Sophie CHAMPION, 4ème adjointe, M. Bernard BROCHARD, Mme Odile BEAUPÉRIN, M. Christophe RICHARD, Mme Nathalie PELÉ, M. Sébastien BRÉGEON, M. Philippe ALLAIN et Mme Angélique PINÉAU.

Étaient excusés : Mme Sophie ÉMAURÉ et M. Richard BIRAUD

- Secrétaire de séance : Mme Angélique PINÉAU
-
-
-
- Le conseil municipal a examiné les projets de délibération suivants :
-

Délibération n°	OBJET	VOTE du CONSEIL MUNICIPAL
2026-001	Cession immobilière au profit de la SAS BIO WEST – Rue des Artisans	Approuvé à l'unanimité
2026-002	Mise en place de composteurs autonomes en établissement – Convention avec Cholet Agglomération	Approuvé à l'unanimité
2026-003	Budget communal – Autorisation d'ouverture de crédits en section d'investissement avant le vote du budget primitif 2026	Approuvé à l'unanimité
2026 - 004	Médecine professionnelle et préventive – Reconduction de la convention avec l'association STCS	Approuvé à l'unanimité
2026 - 005	Distributeur automatique de pain – Acquisition et mise à disposition par convention de location	Approuvé à l'unanimité

Diffusion :

- Panneaux d'affichage municipaux de la Mairie
- Site internet de la commune : [https :www.nuaille.com](https://www.nuaille.com)

Conformément aux dispositions de l'ordonnance n° 2021-1310 et du décret n° 2021-1311 du 07 octobre 2021, toute personne peut consulter les délibérations sur le site internet de la commune

et en obtenir une copie en Mairie, aux heures d'ouverture du Secrétariat.